

Quand la coopération européenne nourrit l'égalité femme-homme : l'expérience FEMACT-Cities

Par Rosalie Lakatos, Responsable Mission Culture et Territoires - 27.04.2026

C'est une constante planétaire. Les droits humains ne sont jamais acquis : ceux qui ont été conquis hier et qui semblaient assurés peuvent être remis en question aujourd'hui, voire anéantis demain. Les femmes occupent une position particulièrement vulnérable dans ce contexte fluctuant. Aux injustices sociétales et économiques qui perdurent en leur défaveur, se cumule l'impact du changement global, qui touche plus durement les individus en situation de fragilité.

L'adaptation au changement climatique, la nécessité d'engager une « transition juste », et plus fondamentalement la quête d'une société apaisée où femmes et hommes bénéficieraient des mêmes droits, mettent au défi les politiques publiques sur leur capacité à accompagner et maintenir la marche vers l'égalité. Si les efforts au plan national semblent un socle indispensable à l'enracinement d'une culture partagée de l'égalité, ils restent indissociables de politiques de proximité, ancrées dans les réalités plus quotidiennes.

Comment réduire durablement les inégalités femme-homme à l'échelle d'un territoire comme la métropole clermontoise ? Comment capitaliser sur l'expérience d'autres territoires, et formuler une feuille de route qui réponde aux spécificités locales ? La recherche d'un logiciel robuste en matière d'égalité a motivé Clermont Auvergne Métropole à devenir cheffe de file du réseau européen FEMACT-Cities dans le cadre du programme URBACT. Un pari sur la coopération et l'intelligence collective pour lequel l'Agence d'urbanisme Clermont Massif central (AUCM) l'a accompagnée. L'occasion d'expérimenter et d'analyser les leviers possibles localement vers davantage d'égalité.

Aborder la complexité de l'égalité femme-homme à l'échelle locale

L'analyse et la promotion de l'égalité femme-homme s'inscrivent dans une approche systémique. Inégalités scolaires, professionnelles, violences sexistes et sexuelles, stéréotypes, s'établissent dans un schéma d'interdépendances

qui implique la mobilisation de l'ensemble des champs politiques. L'édition 2024 des « Chiffres-clés : Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » publiée par Le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations [1] illustre cette imbrication, et met en lumière la complexité d'embrasser un tel sujet : impulser un changement significatif en matière d'égalité exige une collaboration intersectorielle, interterritoriale et interculturelle au long cours.

Le contexte national volontariste, avec un Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 [2] qui inscrit les enjeux d'égalité au centre de l'action publique, semble un terrain favorable pour déployer cette approche intégrée. Cependant, si de façon générale ce plan d'Etat définit des axes et mesures bien identifiés autour de la lutte contre les violences faites aux femmes, la santé des femmes, l'égalité professionnelle et économique et la culture de l'égalité, nul mode d'emploi préétabli ne s'offre à la collectivité qui souhaite s'emparer du sujet de l'égalité.

Quelles priorités, quelles méthodologies, quelle gouvernance et finalement, quelle feuille de route pour engager un territoire et ses diverses parties prenantes vers davantage d'égalité et d'émancipation ? La méthode URBACT offre l'opportunité aux collectivités d'explorer les possibles et de s'inspirer au-delà des frontières, dans une logique de compagnonnage, avec l'aide de nombreux experts.

S'appuyer sur la coopération interculturelle et le partage de savoirs pour explorer les possibles : la méthode URBACT Depuis 2002, le programme de coopération URBACT – actuellement URBACT IV, qui s'inscrit dans la programmation 2021-2027 du FEDER [3] – permet aux villes d'échanger leurs expériences, leurs idées et leurs bonnes pratiques en matière de développement urbain au sein de réseaux thématiques et transnationaux. L'objectif de ces réseaux est de concevoir ensemble une réponse collective à des défis communs, tout en adaptant les solutions à des

[1] <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/chiffres-cles-vers-egalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-edition-2024>

[2] <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/toutes-et-tous-egaux-plan-interministeriel-pour-egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-2023-2027>

[3] Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) est un fonds de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Il vise à renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.

spécificités locales. URBACT propose ainsi aux collectivités de toute l'Europe de faire partie d'un réseau constitué de 7 à 10 collectivités, qui partagent une problématique sur le développement urbain : gouvernance participative, planification urbaine, économie locale, changement climatique, cohésion sociale, etc.

URBACT propose 3 types de réseaux, parmi lesquels les réseaux de planification d'action, dont l'objectif est de produire en deux ans un plan d'action intégré, applicable localement. La méthode URBACT, basée sur la coopération, la participation citoyenne et l'apprentissage par l'action, permet à chaque collectivité associée de trouver des solutions concrètes pour son territoire, de s'inspirer des pratiques et expériences entre pairs en Europe, de renforcer ses compétences, d'intégrer une communauté de travail européenne, de se faire connaître en France et en Europe. Un expert du Secrétariat URBACT apporte une aide précieuse à chaque réseau dans sa réflexion, ses méthodes de travail et la conception de son plan d'action.

En réponse à des problématiques transversales telles que l'égalité femme-homme, l'outil semble particulièrement adapté pour bâtir une stratégie locale sur mesure. La dynamique interculturelle, combinée à l'implication du tissu local – fondamentaux de la méthode URBACT – apparaissent ainsi comme de sérieux atouts pour résoudre l'équation de l'égalité femme-homme sur le territoire de la métropole clermontoise.

Clermont Auvergne Métropole, cheffe de file du réseau européen FEMACT-Cities

Clermont Auvergne Métropole a souhaité porter auprès de la Commission Européenne le projet FEMACT-Cities, dont elle est devenue cheffe de file de 2023 à 2025. Ce projet, qui réunit 8 territoires associés aux enjeux socio-économiques très différents – Clermont Auvergne Métropole, Szabolcs 05 (Hongrie), Postojna (Slovénie), Cracovie (Pologne), Cluj -Napoca Métropole (Roumanie), Région de Coimbra (Portugal), Comté de Skåne (Suède) et Turin (Italie) – vise un objectif partagé : améliorer la qualité de vie des femmes et assurer leur liberté individuelle sur chacun des territoires. A travers un parcours de deux années, il revient à chaque territoire de préciser ses propres enjeux et thématiques de travail, définir sa stratégie, pour finalement formuler un plan d'action détaillé.

Être cheffe de file d'un tel réseau appelle une triple nécessité de la part de Clermont Auvergne Métropole. Il s'agit d'une part de constituer, de fidéliser et d'animer un « groupe local » composé de représentants du monde associatif, institutionnel, économique, fédérés autour de la

promotion de l'égalité femme-homme. Ce groupe nourrira par ses travaux la conception d'un plan d'action à l'échelle métropolitaine. Il s'agit d'autre part d'articuler ces travaux localisés à une dynamique européenne d'échanges, de partages d'expériences et à une réflexion commune autour du rôle des collectivités et des leviers à leur disposition pour favoriser l'égalité. Enfin, le but du réseau est de valoriser au fil de l'eau ses travaux et ceux de chacun de ses membres, non seulement à l'échelle locale, mais aussi nationale et européenne. Parallèlement, chaque réseau est invité à entretenir des échanges avec d'autres réseaux URBACT, afin d'amplifier encore davantage l'émulation et le partage d'expériences.

Aux côtés de Clermont Auvergne Métropole, l'AUCM s'intègre comme un maillon d'une chaîne multi-acteurs qui contribuent chacun à nourrir l'intelligence collective et ses déclinaisons opérationnelles. L'Agence s'implique plus spécifiquement sur l'animation du « groupe local » FEMACT-Cities en concevant un parcours d'ateliers qui guident peu à peu l'analyse, la réflexion collective et la formulation de propositions susceptibles d'amplifier l'égalité sur le territoire. Elle coordonne par ailleurs la valorisation et la communication des travaux du réseau et de ses membres à différentes échelles, en relation avec les 8 territoires européens associés.

Nourrir une culture commune de l'égalité femme-homme à travers un réseau métropolitain

La diversité des problématiques retenues par les membres du réseau FEMACT-Cities pour structurer leur plan d'action [4] – de l'éducation aux transports publics, de la prévention des violences à l'approche patrimoniale, de la mobilité en milieu rural à la gouvernance multi-acteurs – illustre la variété des choix politiques possibles en faveur de l'égalité de genre. Comparativement à ses homologues européens, Clermont Auvergne Métropole semble emprunter une voie médiane originale. Après avoir opté pour une entrée en matière multi-thématique en 2023 – émancipation, intégrité, autonomie, mobilité – les réflexions de l'écosystème clermontois, incarné par un groupe local fidèle et tenace d'une vingtaine de personnes, se sont peu à peu recentrées sur les modalités et leviers de la coopération en tant que telle. Sur un territoire où les initiatives dédiées à l'égalité femme-homme sont déjà nombreuses et variées, comment amplifier, accompagner et coordonner à moyen terme les actions pour leur donner une portée significative ? Comment faire en sorte que la culture de l'égalité essaime sur l'ensemble de la métropole et face office de logiciel commun aux sphères associatives, institutionnelles, économiques et citoyennes ?

[4] Les 8 plans d'actions FEMACT Cities sont consultables en ligne sur <https://urbact.eu/networks/femact-cities>

Deux aspects ont émergé des travaux du groupe local FEMACT-Cities, qui structurent le plan d'action formulé par Clermont Auvergne Métropole fin 2025. D'une part, le besoin essentiel de suivre et connaître la situation de l'égalité sur le territoire pour concevoir et ajuster les différents dispositifs dédiés. Mesurer pour comprendre. Comprendre pour agir, collectivement. Une boussole à construire, qui pourrait prendre la forme d'un observatoire combinant collecte de données, analyses, animation d'une réflexion pluri-acteurs et d'un partage des savoirs autour des grands enjeux d'égalité sur le territoire. D'autre part, le besoin de mise en réseau des nombreuses initiatives locales. Un réseau pour partager et relier les expériences, coordonner les propositions, et rendre visible les enjeux de l'égalité femme-homme auprès des habitants et acteurs du territoire.

Du plan d'action à sa mise en œuvre

Alors que le processus URBACT touche à sa fin, quelles suites possibles ? A l'issue de deux années d'un cheminement collectif multi-échelles, la métropole clermontoise est aujourd'hui forte d'un groupe d'acteurs locaux engagés et résolus à poursuivre les travaux pour faire vivre le plan d'action. La signature officielle de la « Charte pour l'égalité femme-homme dans la métropole clermontoise », en

présence de Cyril Cineux, Vice-Président en charge de la Démocratie participative, des Relations aux usagers, de la Citoyenneté, de l'Égalité et de la Concertation et évaluation des Politiques publiques, en juillet 2025, introduit cette envie partagée dans l'espace public. Une première marche vers une culture métropolitaine de l'égalité semble en ce sens franchie, que Clermont Auvergne Métropole a su valoriser vis-à-vis de ses partenaires européens. Sur cette base encourageante, la mise en pratique du plan d'action métropolitain et son ancrage à moyen terme, sur le terrain, restent un objectif à atteindre. Outre l'urgence de répondre aux inégalités et situations de violences qui perdurent, ce plan, traduit en actes, pourra contribuer à renforcer les capacités du territoire à répondre aux nombreux défis liés au changement global.

